

**MAIRIE DE BEGARD**

Arrondissement de Guingamp

Le 21 avril 2021

**ARRÊTÉ DÉFINITIF RÉGLEMENTANT ET
MODIFIANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT RUE JEAN LE PORCHOU**

AS 01/04-21

Le maire de Bégard,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code pénal,
Vu le code de la route,
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement rue Jean Le Porchou.

ARRETE

ARTICLE 1 : La rue Jean Le Porchou est mise en impasse.

ARTICLE 2 : L'accès au parking du Général de Gaulle se fera à sens unique via la rue Anatole Le Braz et l'avenue Pierre Perron.

ARTICLE 3 : Cette disposition sera matérialisée par la mise en place de panneaux C 12 et 13.

ARTICLE 4 : Cet arrêté sera applicable dès sa matérialisation par les services techniques municipaux.

ARTICLE 5 : Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Bégard
- Monsieur le Directeur de l'ATD de Guingamp/Rostrenen

Le Maire

**POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT****Maël LE GALL**